

**Procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil municipal de Tracadie
tenue dans la salle du conseil située au 3620, rue Principale
Le lundi, 13 février 2023
19h00**

1. APPEL À L'ORDRE

Le maire appelle l'assemblée à l'ordre à 19h00 approximativement et fait la lecture de l'ordre du jour.

Trente (30) citoyen(ne)s sont présent(e)s.

2. CONSTATATION DU QUORUM

Sont présents :	Denis Losier	Maire
	Yolan Thomas	Maire suppléant
	Guy Basque	Conseiller
	Rita Benoit	Conseillère
	Thérèse Brideau	Conseillère
	Joanne Doiron	Conseillère
	Chantal Mazerolle	Conseillère
	Pierre Morais	Conseiller
	Réaldine Robichaud	Conseillère
	Geoffrey Saulnier	Conseiller
	Dianna May Savoie	Conseillère
	Roger Robichaud	Directeur général
	Joey Thibodeau	Greffier municipal

3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

- Aucun.

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ORDRE DU JOUR

1. Appel à l'ordre.
2. Constatation du quorum.
3. Déclaration de conflits d'intérêts.
4. Adoption de l'ordre du jour.
5. Adoption du procès-verbal des réunions précédentes.
 - 5.1 Réunion ordinaire du 23 janvier 2023.
6. Présentation des rapports.
 - 6.1 Comité Plénier du 6 février 2023.

7. Affaires nouvelles, arrêtés, procédures, directives.
 - 7.1 CSRPA – Service d’inspection et d’urbanisme.
 - 7.2 Subventions à des fins sociales pour 2023.
 - 7.3 Budget 2023 – Transfert de comptes.
 - 7.4 Projet de revitalisation du centre-ville.
 - 7.5 Projet d’une tour de télécommunication – Saint-Pons.
 - 7.6 Rendez-vous Acadie-Québec.
8. Questions différées antérieurement.
9. Correspondances.
 - 9.1 Correspondances envoyées : No 1 à No 19.
 - 9.2 Correspondances reçues : No 1 à No 6.
10. Demandes de renseignements et annonces des membres du conseil.
11. Présentation, requêtes et pétitions du public.
12. Questions et commentaires du public.
13. Levée de la réunion.

Résolution 2023-031

Proposé par Yolán Thomas

Appuyé par Guy Basque

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DES RÉUNIONS PRÉCÉDENTES

5.1 Réunion ordinaire du 23 janvier 2023.

Résolution 2023-032

Proposé par Chantal Mazerolle

Appuyé par Rita Benoit

QUE le procès-verbal de la réunion ordinaire du 23 janvier 2023 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

6. PRÉSENTATION DES RAPPORTS

6.1 Comité Plénier du 6 février 2023.

Le maire demande s’il y a des questions ou des changements au procès-verbal.

Il n’y a aucun changement.

7. AFFAIRES NOUVELLES, ARRÊTÉS, PROCÉDURES, DIRECTIVES

7.1 CSRPA – Service d’inspection et d’urbanisme.

Résolution 2023-033

Proposé par Chantal Mazerolle

Appuyé par Thérèse Brideau

QUE la résolution 2021-196 adoptée lors de la réunion ordinaire du 14 juin 2021 soit abrogée et que la municipalité continue d’utiliser les services d’inspection et d’urbanisme de la Commission de services régionaux de la Péninsule acadienne.

8 OUI

2 NON

ADOPTÉE

7.2 Subventions à des fins sociales pour 2023.

Résolution 2023-034

Proposé par Joanne Doiron

Appuyé par Guy Basque

QUE la municipalité accorde les subventions à des fins sociales suivantes pour 2023 :

- Un montant de 8 000,00 \$ devant servir à une contribution pour location de tentes lors de pique-niques,
- Un montant de 1 000,00 \$ pour la campagne de financement de la Fondation Les Amis de l’Hôpital de Tracadie,
- Un montant de 3 000,00 \$ devant servir comme bourses pour les finissants 2023 de la polyvalente W.-A. Losier,
- Un montant de 6 000,00 \$ au club de ski de fond Les Gailurons devant servir pour leurs opérations,
- Un montant de 15 000,00 \$ au Musée historique de Tracadie devant servir pour leurs opérations et le salaire des étudiants,
- Un montant de 36 045,00 \$ au Musée historique de Tracadie devant servir pour payer le loyer de leur local à l’Académie Sainte-Famille,
- Un montant de 5 000,00 \$ pour les Anciens et amis de l’Académie Sainte-Famille pour leurs opérations,
- Un montant de 100 000,00 \$ à la Société culturelle des Tracailles devant servir pour leurs opérations et pour payer le loyer de leur local à l’Académie Sainte-Famille,

- Un montant de 7 985,00 \$ aux Anciens et amis de l'Académie devant servir à payer le loyer de Projet Artisanal / Atelier Création,
- Un montant de 8 242,00 \$ aux Anciens et amis de l'Académie devant servir à payer le loyer de Généalogie Tracadie,
- Un montant de 2 305,00 \$ à la Légion royale canadienne filiale 45 de Tracadie devant servir pour payer le loyer de leur local à l'Académie Sainte-Famille.

IL EST ÉGALEMENT ENTENDU QUE pour certaines subventions à des fins sociales, l'administration municipale pourrait demander des documents justificatifs comme des rapports ou preuves de paiement.

ADOPTÉE

7.3 Budget 2023 – Transfert de comptes.

Résolution 2023-035

Proposé par Rita Benoit

Appuyé par Guy Basque

QU'un montant de 27 000,00 \$ budgété au compte 61501020 soit transféré au compte 64312010.

ADOPTÉE

7.4 Projet de revitalisation du centre-ville.

Résolution 2023-036

Proposé par Pierre Morais

Appuyé par Dianna May Savoie

QUE la résolution 2021-420 adoptée lors de la réunion extraordinaire du 1er novembre 2021 soit abrogée et que ce soit la municipalité qui prenne en charge la rénovation de la tour de l'horloge située au centre-ville.

ADOPTÉE

Résolution 2023-037

Proposé par Chantal Mazerolle

Appuyé par Thérèse Brideau

QU'un montant de 54 000,00 \$ budgété au compte 61501020 soit transféré au compte pour le projet de la rénovation de la tour de l'horloge.

ADOPTÉE

7.5 Projet d'une tour de télécommunication – Saint-Pons.

Résolution 2023-038

Proposé par Réaldine Robichaud

Appuyé par Geoffrey Saulnier

QUE suite à une consultation publique et à une recommandation du comité Plénier, le conseil municipal accepte la localisation et l'aménagement d'une tour de communication ou antenne de radiocommunication et de radiodiffusion d'une hauteur de 75 mètres par l'entreprise Eastlink sur une section de la propriété identifiée par le NID 20129565 et située sur la rue Adolphe à Saint-Pons.

**9 OUI
1 NON**

ADOPTÉE

7.6 Rendez-vous Acadie-Québec.

Résolution 2023-039

Proposé par Guy Basque

Appuyé par Joanne Doiron

QUE la municipalité participe à la candidature du Rendez-vous Acadie-Québec avec une participation financière de 1 250,00 \$.

ADOPTÉE

8. QUESTIONS DIFFÉRÉES ANTÉRIEUREMENT

- Aucune.

9. CORRESPONDANCES

9.1 Correspondances envoyées : No 1 à No 19.

Pour information.

9.2 Correspondances reçues : No 1 à No 6.

Reçues : 1 à 6.

Pour information.

10. DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS ET ANNONCES DES MEMBRES DU CONSEIL

- Le conseiller Yolán Thomas demande une mise à jour concernant le dossier d'un permis pour Pont-Landry.
- La conseillère Rita Benoit souligne un souper au Centre de St-Pons et souhaite bonne chance à trois jeunes du Club de ski de fond Le Sureau Blanc. La conseillère Benoit demande que soit apporté à la réunion du comité Plénier le besoin de donner de l'aide financière à nos jeunes.

Résolution 2023-040

Proposé par Rita Benoit

Appuyé par Yolán Thomas

QUE soit apporté à la réunion du comité Plénier le besoin de donner de l'aide financière à nos jeunes qui sont dans les sports.

ADOPTÉE

- La conseillère Joanne Doiron informe le public qu'il y aura un souper-conférence pour célébrer la Journée de la femme le 8 mars.
- Le conseiller Pierre Morais souligne le 19 février comme étant la Journée du Patrimoine ainsi que le 15 février comme Jour du drapeau national du Canada. Le conseiller Morais demande quand le document sur la planification stratégique sera rendu public. Le conseiller Morais souligne aussi l'activité Zéro excuse.
- La conseillère Réaldine Robichaud souligne la nouvelle administration du Club VTT 4 saisons.
- Suite à une entente à l'amiable entre la Municipalité régionale de Tracadie et Denis Losier, le maire Denis Losier fait la lecture publique d'une lettre.

11. PRÉSENTATION, REQUÊTES ET PÉTITIONS DU PUBLIC

11.1 Pétition concernant les VTT.

Le maire informe le public que la municipalité a reçu une pétition signée par des citoyens de la rue Brideau contre la présence des VTT sur leur rue. Le maire demande si les signataires de cette pétition désirent se prononcer publiquement.

Aucun signataire de la pétition n'a démontré le désir de discuter de celle-ci.

12. QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

- Un citoyen fait des commentaires concernant la circulation des VTT dans les rues publiques.
- Un citoyen fait des commentaires concernant la circulation des VTT dans les rues publiques.
- Un citoyen discute d'un projet de sentier à Pont-Landry et d'un transfert d'un terrain.
- Un citoyen fait faire la lecture d'une lettre contre la circulation des VTT sur la rue Brideau et demandant aussi de faire dévier la circulation des VTT ailleurs que la rue Brideau.
- Une citoyenne demande si la politique où la municipalité ne fait pas l'entretien de certains chemins privés est encore en vigueur. La citoyenne demande qui est responsable de faire l'entretien des affiches sur les chemins privés.
- Une citoyenne fait des commentaires concernant l'aide financière accordée à l'Académie Sainte-Famille et félicite Randy McGraw pour sa participation à l'émission La Voix ainsi que le maire pour sa médaille du jubilé de la Reine.
- Un citoyen fait une annonce pour une loterie.

13. LEVÉE DE LA RÉUNION

L'ordre du jour étant épuisé, le conseiller Guy Basque propose que la réunion soit levée à 20h16 approximativement.

Denis Losier, Maire

Joey Thibodeau, Greffier municipal